

COVID-19

Mises à jour

24 avril 2020

Assurance et Épargne individuelles



1.

Vos activités en mode virtuel

2.

Tarification – Mesures adaptées à la crise Covid-19

3.

Administration

Vos activités en mode virtuel

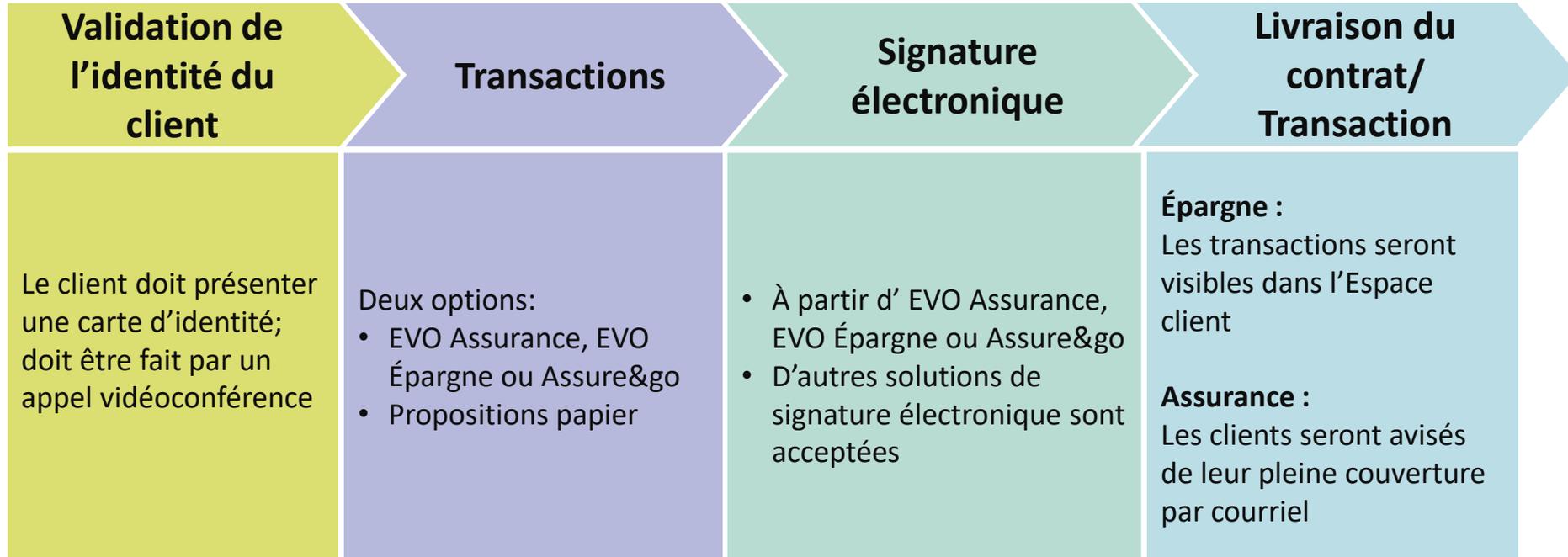
- ✓ **Vente à distance**
- ✓ **Signature électronique**
- ✓ **Livraison contrat électronique**

Limites en assurance – vente à distance

Nos limites en assurance pour les ventes à distance ont été révisées

	AVANT	MAINTENANT
 Vie	500 000 \$	5 000 000 \$
 Maladie grave	100 000 \$	2 500 000 \$
 Invalidité	Aucune limite	Aucune limite

Processus vente à distance – Assurance et Épargne



EVO et Assure&go, LES MOYENS LES PLUS RAPIDES ET FACILES DE FAIRE DES VENTES

Vente à distance – Points importants

1

Tous les produits d'assurance peuvent maintenant être vendus à distance, la cote de crédit sera utilisée pour confirmer l'identité du client lorsque requise

2

La vente à distance est maintenant disponible pour l'épargne

3

Le partage de documents par courriel non sécurisé doit être évité étant donné les risques de fuites de données personnelles

4

Le courriel du client doit être fourni pour les ventes à distance

5

La plateforme Skype est recommandée pour les vidéoconférences; le guide d'utilisation est disponible sur le microsite

6

Outil de création de documents PDF avec mot de passe est disponible pour sécuriser les documents envoyés aux clients

Cette procédure n'a pas à être utilisée pour les courriels envoyés à iA, ceux-ci sont déjà sécurisés

Signature électronique

Durant la crise COVID-19, la signature électronique est la voie à suivre!



Les propositions papier sont toujours acceptées, mais de plus longs délais sont à prévoir.
Lorsque le papier est utilisé ou requis, iA accepte aussi ces autres solutions de signature électronique : **E-sign express** (utilisant la technologie OneSpan), **DocuSign** et **Adobe Sign**.

Informations relatives à la situation actuelle

Deux façons de rester bien informé :



COVID-19

Votre référence pour toutes les informations relatives à la COVID-19 chez iA Groupe financier.
Consultez les nouvelles et accédez à des outils essentiels pour votre travail à distance.

Une **NOUVELLE**
plateforme a été lancée
pour VOUS tenir informé :

covid-conseiller.ia.ca

Information relative à la COVID-19

Particuliers

Entreprises et groupes

Conseillers et courtiers



ASSURANCE ▾



ÉPARGNE ET RETRAITE ▾

ia.ca/covid19

Tarification – Mesures adaptées à la crise Covid-19

Mesures temporaires à suivre durant la crise Covid-19

1

Clients jusqu'à 50 ans – Profils sanguins et paramédicaux diminuent de 30 % à 5 % des cas entre 500 K\$ et 1 M\$

2

Immigrants moins d'un an - jusqu'à 500 000 \$: entrevue téléphonique uniquement

3

Questions additionnelles couvrant la Covid-19

4

Les décisions sont prises avec moins d'exigences

5

Moins de RMT requis qu'avant la crise

Mesures temporaires à suivre durant la crise Covid-19

6

Exigences de base modifiées de 99 999 \$ à 300 000 \$ pour les clients âgés entre 51 et 60 ans – Entrevue téléphonique seulement

7

Moins d'exigences de base pour l'assurance invalidité

Nouveaux immigrants – jusqu'à 500 000 \$

L'avantage concurrentiel de
iA dans le marché des
nouveaux arrivants

Limites
plus
élevées

Processus
simple

Améliorations
apportées ces
derniers jours :

EXIGENCES	AVANT	MAINTENANT
Paramédical	✓	✗
Profil sanguin	✓	✗
Entrevue téléphonique	✗	✓

* Pour les produits avec sélection, le maximum peut être limité à 100 000 \$ selon le statut des nouveaux arrivants

Questions additionnelles durant la crise Covid-19

3 questions ont été ajoutées

1.

Dans les 4 dernières semaines, **avez-vous voyagé** à l'extérieur du Canada ou avez-vous transité par un aéroport?

2.

Éprouvez-vous des **symptômes** de fièvre, de toux ou de difficultés respiratoires?

3.

Dans les 4 dernières semaines, est-ce que vous ou un proche avez **été en contact** avec un cas confirmé ou présumé d'infection par le coronavirus COVID-19?

Répondre "Oui" à l'une de ces questions additionnelles ne signifie pas que le dossier du client est automatiquement reporté ou refusé.

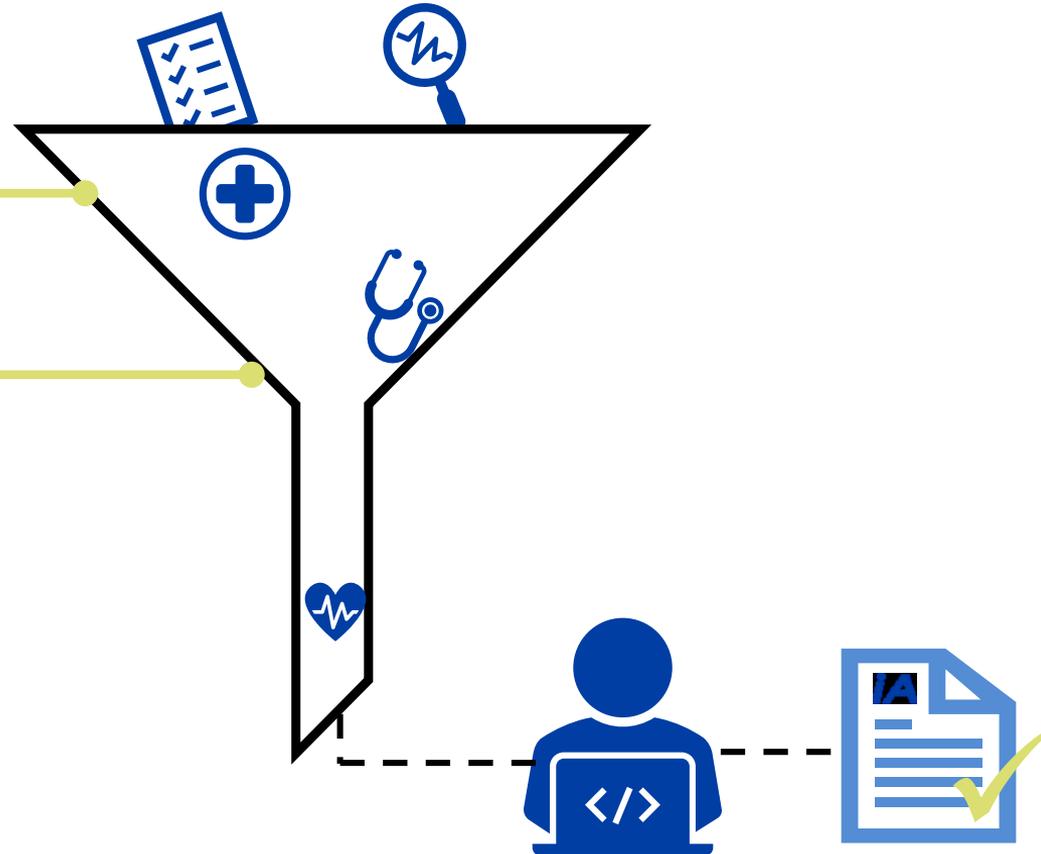
Prise de décision durant la crise Covid-19

Questions additionnelles
couvrant la Covid-19

Autres facteurs importants :

- Âge
- Diabète de longue date
- Problèmes respiratoires
- Condition cardiovasculaire
- ...

D'autres facteurs pourraient être considérés selon l'évolution de la crise Covid-19



David Tremblay

Homme – Âge 55 – Aucune condition médicale

Situation :

David a voyagé à l'extérieur du Canada dans les 4 dernières semaines

Décision :

Contrat émis standard

Sarah Leblanc

Femme – Âge 65 – Diabète de longue date

Situation :

Sarah a été en contact avec un cas présumé d'infection par la Covid-19

Décision :

Report jusqu'à ce que la crise de la Covid-19 soit passée, puisque Sarah est considérée à haut risque

Décisions prises avec moins d'exigences

SITUATION
Exigences basées sur l'âge et le montant
Exigences additionnelles

AVANT	PENDANT LA CRISE COVID-19
22 % des cas	12 %
20 % des cas	9 %

Décisions prises avec moins d'exigences

Un mix de décision similaire est anticipé

SITUATION
Standard
Surprime, refus ou report

AVANT	PENDANT LA CRISE COVID-19
84 % des cas	84 %
16 % des cas	16 %

Lorsque les exigences médicales restent obligatoires

Quelques cas nécessiteront toujours des exigences durant la crise Covid-19

Plusieurs possibilités à votre disposition, au cas par cas

En attente, jusqu'à ce que l'exigence médicale soit disponible

Réduire le capital assuré, si ceci annule le recours aux exigences médicales

Contre-offre vers l'un de nos produits à émission simplifiée

Une fois la réouverture des services

PENDANT LA CRISE COVID-19

En attente, jusqu'à ce que l'exigence médicale soit disponible

Réduire le capital assuré, si ceci annule le recours aux exigences médicales

APRÈS LA CRISE COVID-19

iA fera un suivi quant aux exigences médicales manquantes et procédera à la tarification

Le conseiller devra envoyer une demande pour augmenter la couverture

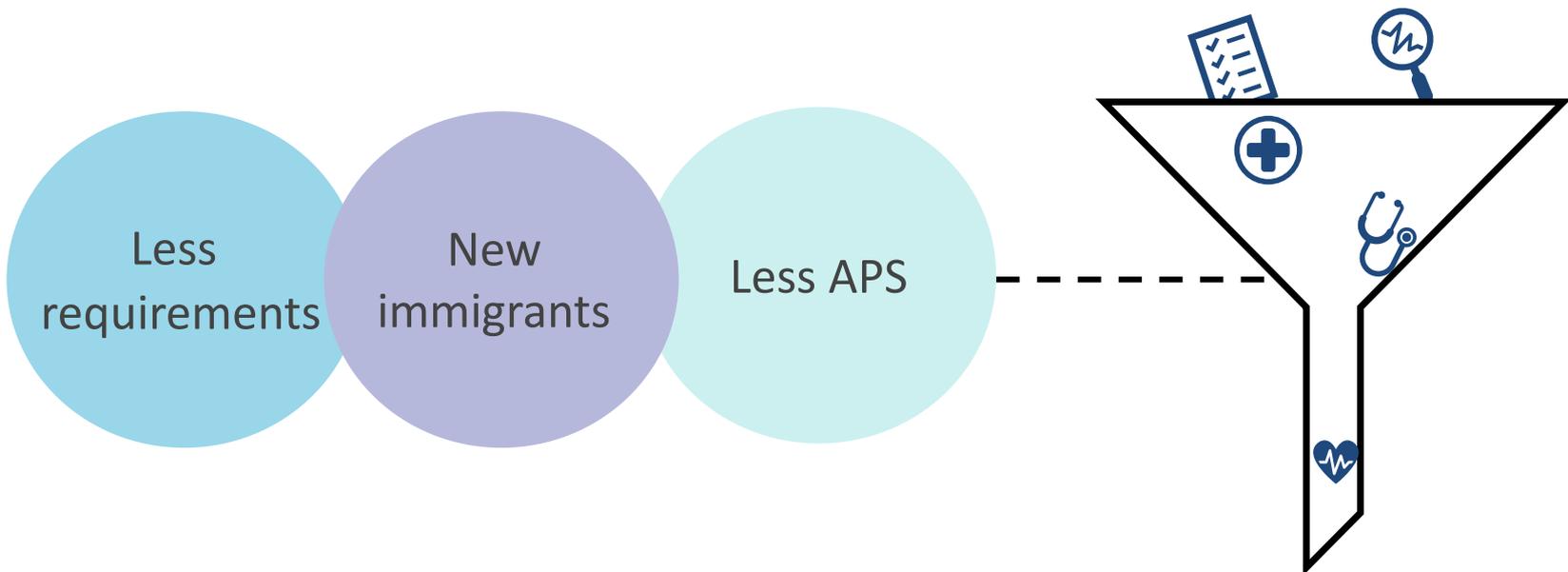
NOUVEAU : Moins d'exigences pour l'assurance invalidité

Temporaire : exigences de base pendant la crise Covid-19

ÂGE	AVANT	APRÈS LA CRISE COVID-19
40 ans et moins	3 999 \$	6 000 \$
Entre 41 et 50 ans	3 999 \$	5 000 \$
51 ans et plus	2 999 \$	4 000 \$

Polices déjà en tarification

Les mêmes règles s'appliquent



EVO – Changements adaptés



Questions additionnelles couvrant la Covid-19



Mise à jour des nouvelles exigences pour les clients jusqu'à 50 ans et pour des montants assurés entre 500 K\$ et 1 M\$



Changements ne seront pas appliqués dans EVO (ex. immigrants)

- Le tarificateur annulera les exigences manuellement
- Le processus sera facilité si le conseiller laisse iA commander les exigences

Autres solutions

La gamme étendue de produits à émission simplifiée de iA



Accès Vie

Programme
Cancer

Acci-Jet

Acci 7 PLUS

Administration

Report de 90 jours

Assurance

Primes mensuelles :

- Pourront être reportées de 90 jours

Primes annuelles

- Devront d'abord être converties en primes mensuelles
- Ensuite, les primes seront reportées de 90 jours

Pour les polices vie universelle

- Si la valeur des fonds devient insuffisante, les coûts d'assurance pourront être reportés pendant 90 jours.

Épargne

Remboursement de prêts :

- Pourront être reportés de 90 jours
- Les intérêts continuent de s'accumuler durant la période de report.

Remboursement : Les primes reportées devront être remboursées dans les 12 mois suivant la période des 90 jours de report. Les prélèvements mensuels seront automatiquement ajustés et 1/12 du montant différé sera remboursé chaque mois.

*Pour les prêts REEE, il est possible d'effectuer le remboursement à l'échéance seulement

Report de 90 jours – Admissibilité

Pour mieux supporter nos clients

QUI SE QUALIFIE?

1. Le contrat doit être en vigueur en date du 15 mars 2020



2. Les clients se qualifient pour l'une des raisons suivantes :

- maladie/quarantaine liée à la COVID-19 causant des pertes financières;
- mise à pied, perte d'emploi ou les propriétaires d'entreprise impactés par les mesures de la COVID-19;
- absence du travail pour apporter de l'aide à un enfant ou un membre de la famille touché par la COVID-19.

OFFRE DISPONIBLE JUSQU'AU 31 MAI 2020

Report de 90 jours – Processus à suivre

Pour mieux supporter nos clients

Processus à suivre

Le client doit contacter le Service à la clientèle de iA directement

Les conseillers ne peuvent pas en faire la demande pour leurs clients

Aucun impact sur la rémunération

Toutefois pour les polices d'assurance vie, si un client prend la décision d'annuler son contrat après la période de report de 90 jours, une charge de commission s'appliquera sur les primes non reçues.

*Note: si le client demande une annulation de son contrat pour une raison liée à la COVID-19, le service à la clientèle entrera en contact avec eux pour discuter des options qui s'offrent à eux

Les sweetspots de iA



Le client “parfait”
d’iA : 50 ans et
moins, jusqu’à 1 M\$



Nouveaux
immigrants



Leader en
acceptation au
point de vente



Réelle vente à
distance pour
tous nos produits



Gamme étendue
de produits à
émission
simplifiée

Merci !

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

